

## **RAPPORT MORAL 2008**

### **Association des Maires et Elus du Lot – 5 octobre 2008**

Madame la Préfète,  
Mes chers collègues,  
En saluant également les Chefs de service de l'Etat et du Département,

Nous voici donc réunis à l'occasion du traditionnel Congrès des Maires et Elus du Lot – toujours le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre, puisqu'après une tentative de tenir le congrès le samedi, nous sommes revenus au dimanche et votre présence nombreuse aujourd'hui nous conforte dans cette décision – le 1<sup>er</sup> qui suit le renouvellement général des conseillers municipaux de mars dernier.

J'aperçois beaucoup de têtes nouvelles et je veux ici renouveler mes félicitations aux maires – anciens et nouveaux – et leur confirmer la bienvenue au sein de notre association départementale, comme je l'ai déjà fait à ceux qui ont été présents lors des 3 journées d'université des maires. Je salue également les maires qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat, mais qui restent attachés à nos réunions, et que je vois nombreux dans cette salle.

Vous me permettrez d'abord un court bilan des élections municipales. Avec 133 nouveaux maires, soit un taux de renouvellement de 35%, notre département se situe dans la moyenne nationale. C'est un taux somme toute assez habituel (un tiers) qui bat en brèche l'idée émise par tous ceux qui prédisaient un taux exceptionnel de renouvellement.

La fonction de Maire est donc prisée, au grand dam des détracteurs ou pessimistes qui voudraient voir disparaître cet échelon !

Oui, nos concitoyens sont attachés à leurs communes !

Oui, les français reconnaissent la pertinence administrative des communes, de la plus petite à la plus grande, comme échelon de base, indispensable à la vie démocratique de notre pays !

Oui, nos concitoyens respectent généralement leur Maire, au-delà des clivages politiques, même si, comme administrés, ils deviennent plus exigeants, voire contradictoires dans leurs demandes !

Bien sur, cette fonction de Maire est devenue au fil du temps, plus complexe mais aussi plus passionnante, depuis les lois successives de décentralisation et la pratique du travail en communautés !

Alors, chers collègues, bienvenue au sein de notre association départementale, qui regroupe tous les élus : Conseillers municipaux, Adjoints, Maires, Conseillers généraux, Conseillers régionaux, Sénateurs, Présidents de Communautés de Communes. Et dès demain, nous réunirons les Présidents de Communautés de Communes dans une commission ad hoc, prête à dialoguer avec l'Etat (sur les périmètres des intercommunalités), avec la Région sur les différents schémas qu'elle impulse, avec le conseil Général du Lot sur les SCAES, les Schémas de Cohérence des aménagements, équipements et services que Gérard Miquel a souhaité mettre

en place. Sur ce point, je note d'ailleurs l'évolution sémantique puisque le C du SCAES ne veut plus dire « Communautaire », mais emprunt du SCOT en devenant « Cohérence » !

Mes chers collègues,

Notre pays, l'Europe, le Monde traversent une crise financière sans précédent... et les interrogations souvent rentrées sur le capitalisme et le libéralisme reprennent libre cours ; et parler de régulation n'apparaît plus comme un gros mot, parler d'intervention de la puissance publique apparaît normal ! Quel paradoxe que l'interventionnisme de l'Etat ne se manifeste fortement que lorsqu'il s'agit de sauver le monde de la finance et de la spéculation ! Comment ne pas s'étonner de voir le libéralisme aboutir à la privatisation des bénéfiques et à la socialisation des pertes !

Dans cet environnement mondial, notre pays, parce qu'il s'était inutilement privé de marges de manœuvre durant l'été 2007, ne fera pas l'économie d'une période de récession et l'heure est à ce point suffisamment grave pour que le Premier Ministre en appelle à l'unité nationale !

C'est dans ce contexte que le Projet de Loi de Finances et le Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale 2009 vont se construire et se voter, et les relations entre l'Etat et les collectivités locales vont devenir difficiles et plus complexes !

L'Etat qui avait abordé résolument le processus de réduction des dépenses publiques dans le cadre des Révisions Générales des Politiques Publiques (RGPP), veut entraîner les collectivités territoriales sur cette voie, alors que ces mêmes collectivités territoriales portent plus de 70% de l'investissement public.

Faire croire à nos concitoyens que notre problème administrativo/politique, c'est la superposition de niveaux de collectivités locales, laisser penser que nos dépenses seraient inflationnistes et contraire à la réduction des déficits, tout cela est injuste et faux !

Madame la Préfète, merci de votre présence. Représentant de l'Etat dans le Lot, vous êtes régulièrement convoquée à Paris pour entendre les paroles du Ministre de l'Intérieur, voire celles du Premier Ministre et peut être de plus en plus celles du Président de la République.

Ici, vous êtes, comme l'ont été tous vos prédécesseurs, invitée !

Invitée dans un dialogue de proximité avec les élus, tous les élus du Lot. Et je veux vous dire qu'en cette période, j'ai bien conscience que ce rôle d'interface n'est pas simple !

Mais il est de ma responsabilité de vous dire que les transferts massifs et répétés sur les collectivités territoriales nous inquiètent :

- Hier, les routes départementales et les personnels ouvriers et techniques de l'Education Nationale aux départements et aux régions ;
- Aujourd'hui, le transfert des cartes d'identité et des passeports aux communes, ainsi que l'accueil des élèves dans les écoles en cas de grève des enseignants !

Ils nous inquiètent pour trois raisons :

1 / D'abord les conditions financières de ces transferts à l'euro près, ce n'est jamais au bénéfice des collectivités territoriales.

2 / Le contexte désastreux de l'aménagement du territoire et des services publics dans lesquels ils s'inscrivent.

3 / Les déséquilibres économiques qui les accompagnent : je ne peux pas évoquer les difficultés de la filière ovine et les statistiques de l'emploi, y compris à l'échelle du département.

Madame la Préfète, nous vous avons transmis les vœux émanant de nos collègues : ils touchent tous aux services publics et à l'aménagement du territoire, ils seront repris par différents intervenants.

Je citerai pour ma part tout ce que l'actualité nous a amené et nous amène jour après jour :

- Les transports et le fret ferroviaire ;
- La carte judiciaire et les tribunaux ;
- La carte hospitalière et les maternités ;
- Les interrogations sur les gendarmeries et les Sous-préfectures ;
- Les fichiers : Base élèves et EDVIGE.

Madame la Préfète,

Jamais, depuis les lois successives de décentralisation, les élus locaux n'ont autant pris de responsabilités. Jamais autant, ils n'ont fait preuve de créativité, de dynamisme pour aménager leurs territoires. Jamais autant, ils n'ont appris à travailler ensemble, au-delà de leurs orientations politiques, pour se battre pour leurs concitoyens. Pour enfin, aujourd'hui, se poser la question de savoir ; non point si ce travail était nécessaire puisqu'il l'est, mais pour se demander quel est le dessein de l'Etat.

Nous sommes encore disposés, nous, les élus locaux, à aller plus loin encore dans l'imagination, dans l'envie de travailler ensemble. Mais faisons attention que notre volontarisme politique soit conforme à la respiration de chacun des territoires, à son histoire et aux hommes et aux femmes qui les composent.